Huit heures p.m.

L'ordre pour les bills privés est appelé en vertu de la règle 25.

La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme de nouveau en comité général pour délibérer sur les bills suivants, savoir:-

Bill (No 16) concernant certains brevets de Thomas Wadge; et

Bill (No 84) concernant certains brevets de Thomas D. Rambaut, et après avoir ainsi siégé quelque temps, M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Blondin fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès sur les dits bills et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau.

Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en tel

comité sur les dits bills.

L'heure consacrée aux bills privés étant expirée;

Le comité général reprend le cours de ses délibérations sur le bill (No 88) pourvoyant à l'institution d'une Commission du Tarif.

Et la Chambre continuant de siéger en comité après minuit;

Mercredi, 14 février 1912.

M. l'Orateur reprend le fauteuil et M. Blondin fait rapport que le comité a fait de nouveau progrès et lui a enjoint de demander la permission de siéger de nouveau. Résolu, qu'à sa prochaine séance cette Chambre se formera de nouveau en tel comité.

M. White (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,—Copie certifiée d'un rapport du comité du Conseil privé, approuvé par Son Altesse Royale le Gouverneur général le 12 février 1912, nommant l'honorable Sir William Ralph Meredith, juge en chef de la division des plaids-communs de la Haute Cour de Justice d'Ontario, commissaire aux fins de faire une enquête sur les circonstances qui ont accompagné l'organisation, l'administration, les opérations et la faillite de la Farmers' Bank of Canada. (Document de la session, No 65b.)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier du Sénat a apporté le message suivant:-

Le Sénat a adopté les bills suivants sans amendement:-

Bill (No 12) intitulé: "Loi concernant l'Erie, London and Tillsonburg Railway Company".

Bill (No 43) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer du Cap

de la Madeleine".

Bill (No 45) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord".

Bill (No 22) intitulé: "Loi concernant la Dominion Atlantic Railway Com-

pany".

Bill (No 25) intitulé: "Loi concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, du Nord et de l'Ouest".

Bill (No 28) intitulé: "Loi concernant la West Ontario Pacific Railway Com-

pany".

Bill (No 33) intitulé: "Loi concernant l'Alberta Electric Railway Company, et à l'effet de changer son nom en celui de 'The Alberta Interurban Railway Company'". Bill (No 34) intitulé: "Loi concernant l'Algoma Eastern Railway Company".

Bill (No 37) intitulé: "Loi concernant la Calgary and Fernie Railway Company".